

Dialogue

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Magazine aide et soins à domicile : revue spécialisée de l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile**

Band (Jahr): - **(2017)**

Heft 1

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

«Nous devons optimiser nos prestations»



Spitex Magazin: Monsieur Suter, vous êtes depuis 2011 président de l'ASSASD. Quand êtes-vous entré en contact pour la première fois avec les soins à domicile?

Walter Suter: En 2007, dans le cadre d'un projet de fusion dans le canton de Zoug. J'ai été pendant 16 ans membre du Conseil exécutif du canton et, à ce poste, j'ai accompagné le projet de fusion en tant que président de l'organe cantonale responsable pour les services d'ASD zougois. La fusion de ces services a d'ailleurs été un franc succès.

Après cinq ans en tant que président, quelles évolutions vous paraissent être les plus significatives?

Très clairement, le lancement du Magazine ASD. L'arrivée de nouvelles collaboratrices et de nouveaux collaborateurs au sein du secrétariat central a aussi engendré passablement de changements pour l'association. Et, un thème très actuel: la stratégie de marque avec laquelle la présence des services d'aide et de soins à domicile d'utilité publique se fera d'une manière uniforme dans toute la Suisse. Nous avons revu à la hausse le pourcentage des postes dédiés à la politique tout en mettant sur pied un comité consultatif en réunissant plusieurs politiciennes et politiciens des deux chambres fédérales. En nous réunissant deux fois par année, nous avons renforcé notre présence sur la scène politique. C'est une excellente nouvelle car, pour faire face à la croissance de l'offre dans le secteur privé, les services d'ASD d'utilité publique doivent se renforcer.

Cinq questions à Walter Suter

Walter Suter préside l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile depuis 2011. Cet avocat de 65 ans habite à Hünenberg dans le canton de Zoug où il était membre du conseil exécutif cantonal de 1991 à 2006. Il a aussi œuvré comme président pour «Spitex Kanton Zug» et préside aussi actuellement le conseil d'administration de l'hôpital cantonal de Zoug.

Quels sont les défis qui vous attendent dans un futur proche?

La digitalisation de l'économie et de la société en générale n'épargne pas les services d'ASD. Ce tournant numérique permet de mieux communiquer avec nos partenaires actifs dans le monde de la santé. Nos clients sont eux aussi toujours mieux informés et nous indiquent de manière toujours plus claire leurs besoins et leurs attentes. Un paramètre supplémentaire qui vient relever encore les attentes envers les services d'ASD. Nous devons optimiser nos prestations et nous regrouper en grandes organisations pour augmenter notre capacité d'action. Il y aura d'autres fusions parmi les organisations de base. C'est une évidence puisque les services spécialisés ainsi que l'obligation d'assumer les tâches de formation s'organisent plus facilement au sein d'organisations plus importantes.

L'évaluation du nouveau régime de financement des soins se termine en 2018: quelles sont vos attentes?

Le problème réside dans les tarifs inscrits dans le marbre concernant le financement des soins. Nos coûts relatifs aux personnels ont augmenté ces dernières années sans que les tarifs puissent être ajustés. Aujourd'hui, nous devons vérifier si ces tarifs représentent encore la réalité des coûts. Sinon, de nouvelles approches devront être trouvées pour permettre de financer nos frais de déplacement, comme repenser les trop nombreuses réglementations communales à ce sujet. Une chose est sûre: la population demande des soins ambulatoires et nous jouons ici le rôle central.

Avocat et notaire de profession, comment occupez-vous votre temps libre?

Je fête cet été mes 65 ans et ce sera le temps de m'offrir une nouvelle orientation. Mes enfants sont grands et les petits enfants pas encore à l'ordre du jour. Sinon, je passe beaucoup de temps dans la nature, soit avec mon chien Knox ou alors en vélo.

Imad, entreprise formatrice de l'année

red. En 2016, imad, institution genevoise de maintien à domicile, a engagé et formé 47 apprentis et apprenties dans la filière des aides en soins et santé communautaire (ASSC). Une politique de formation qui lui a valu, le 29 novembre dernier, de recevoir le prix «entreprise formatrice, pôle santé-social». Dans un communiqué, imad déclare vouloir «poursuivre cet effort pour en former plus de 80 à l'horizon de l'année scolaire 2018-2019.»

Par ailleurs, plus de 220 stagiaires issus de cursus cantonaux ont fréquenté l'institution ces 2 dernières années alors que 86% des quelque 2000 collaborateurs ont suivi une formation en 2015, qu'il s'agisse de formation continue et certifiante ou de formation en cours d'emploi. Et, pour parfaire le tableau, depuis 2011, 270 collaborateurs ont obtenu le certificat fédéral de capacité (CFC) d'assistant en soins et santé communautaire (ASSC) en cours d'emploi au sein de l'institution. Une énergie fournie dans la formation qui, selon imad, est aussi un investissement pour l'avenir, car cette politique leur permet de rester en «adéquation avec un environnement et des besoins qui évoluent».

A lire Le secret de notre sommeil



red. Les docteurs Raphaël Heinzer et José Haba-Rubio dévoilent les mystères et les bienfaits du sommeil dans leur livre paru aux éditions Favre: «Je rêve de dormir». Comme entrée en matière, l'ouvrage se penche sur le fonctionnement du sommeil et de son évolution au cours des âges, mais aussi des rêves. En plus de lever le voile sur les mécanismes du sommeil, les deux spécialistes abordent, à l'aide d'exemples tirés de cas cliniques réels, les différentes maladies liées au sommeil, comme l'insomnie, l'apnée, les hypersomnies ou encore le syndrome des jambes sans repos. Est-ce que la lune, les ondes électromagnétiques, le bruit, la position du lit, l'heure d'été, une source d'eau ou l'alcool perturbent le sommeil? Après avoir donné une réponse à toutes ces interrogations qui sommeillent en nous, les auteurs proposent des outils pour évaluer son sommeil et des conseils pour bien dormir. Une lecture indispensable puisque nous passons un tiers de notre vie à dormir!

Dr José Haba-Rubio et Dr Raphaël Heinzer: Je rêve de dormir. Éditions Favre.

ISBN: 978-2-8289-1554-4

www.editionsfavre.com

Lutter contre la pénurie de personnel

red. Le Conseil fédéral veut augmenter le nombre de professionnels dans le domaine des soins de longue durée et fidéliser le personnel dans ce secteur. Lors de sa séance du 9 décembre, il a décidé de promouvoir l'image des soins de longue durée, de proposer des cours de réinsertion professionnelle et d'encourager financièrement des améliorations dans l'environnement professionnel. Ces mesures s'inscrivent dans le contexte de l'initiative visant à

lutter contre la pénurie de personnel qualifié. Le Conseil fédéral a chargé l'Office fédéral de la santé (OFSP) de déterminer la manière la plus simple d'évaluer l'influence de l'environnement professionnel sur la durée de l'exercice de la profession dans les institutions des soins de longue durée. A partir de 2019, des établissements de soins de longue durée qui souhaitent améliorer l'environnement de travail de manière pertinente pourront être soutenus financièrement de manière ciblée sur la base des conclusions de cet examen.